

Acte d'engagement de la direction dans une démarche environnementale

Parce que nous ne possédons pas de planète de rechange et que nous nous devons de léguer la Terre en bon état aux générations futures, informer sur le développement durable est un devoir pour préserver l'avenir de l'humanité. Notre constitution nationale a d'ailleurs été modifiée pour intégrer le développement durable dans ses grands principes. C'est notre réflexion mais aussi notre volonté d'être une entreprise à responsabilité environnementale.

Cet engagement se retrouve dans bon nombre de nos actions :

- La construction de nos parcours dans les arbres est effectuée sans planter ni clou ni vis pour préserver la montée de la sève et ainsi protéger les arbres,
- Nous avons doté nos parcs d'outils pédagogiques permettant au plus grand nombre, d'être sensibilisés à la protection de leur environnement,
- ...

Aujourd'hui nous sommes tous convaincus que l'avenir de notre planète est menacé et qu'il devient urgent d'agir. Tous les gouvernements occidentaux ont clairement affiché que l'écologie était leur priorité pour les prochaines années.

Mais nous pouvons aussi individuellement avoir une action sur notre environnement en inscrivant notre pratique, nos actions, nos produits dans une démarche responsable et œuvrer, au niveau de l'entreprise sur sa protection.

Ainsi, nous souhaitons poursuivre cette démarche en diminuant l'impact de toutes nos activités sur l'environnement. Mais aussi en mettant en place un système de management environnemental par étape.

C'est pourquoi nous nous engageons à continuer nos efforts sur les points suivants :

- Augmenter la qualité du tri et du recyclage de tous les déchets (papiers, piles, DEEE...),
- Rechercher des filières de valorisation et de traitement pour chaque type de déchets,
- Limiter nos émissions de CO₂,
- Limiter nos consommations en énergie (électricité, eau...)
- Prévenir les pollutions sur nos parcs
- Assurer notre démarche environnementale sur l'ensemble de nos activités en ayant des partenaires et des fournisseurs engagés,
- Surveiller les évolutions réglementaires et suivre notre conformité.

L'ensemble du personnel est appelé à participer à cette démarche. Nous devons faire évoluer nos pratiques dans nos activités quotidiennes.

Pour une amélioration continue, je suivrai personnellement (avec l'aide d'Emilie PAYET) la bonne mise en œuvre de ces actions.

Nous allons engager ensemble, la démarche environnementale.

N'attendons pas le changement, soyons ce changement.

Le Président du groupe,
Luc PEYRE

Date : le 6 avril 2009